

Territoires du Nord-Ouest sous réserve, naturellement...

L'hon. M. Churchill: Il s'agit du crédit suivant.

L'hon. M. Dinsdale: Étudions-nous le crédit n° 674?

L'hon. M. Pickersgill: En effet.

L'hon. M. Dinsdale: L'autre crédit intéressait le Territoire du Yukon; celui-ci, ainsi qu'il est indiqué dans le cahier, porte sur la prestation des mêmes services à l'endroit des Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit de deux territoires situés au nord du soixantième parallèle, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon.

M. Garland: Le ministre pourrait-il nous dire combien il en coûte par pied carré pour construire une maison dans la région visée par le poste à l'étude?

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur le président, le député n'est pas vraiment sérieux, je crois, en me posant cette question. Mais s'il désire connaître certains détails concernant le programme de construction domiciliaire, je pourrais lui en exposer brièvement les objectifs, même si je ne puis lui donner le coût de la construction par pied carré.

L'hon. M. Martin: Là n'est pas la question. Voilà une digression très habile.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur le président, je n'ai pas sous la main le renseignement relatif au coût par pied carré. Je vais m'efforcer d'obtenir ce renseignement. Je connais peut-être le coût par tête carrée mais pas par pied carré.

M. Nielsen: Monsieur le président, en toute logique, je crois que le député de Nipissing se rend compte...

M. Robichaud: Le ministre a un nouveau secrétaire parlementaire. Combien vous paie-t-il?

M. Nielsen: ... que le coût par pied carré dans le Nord peut varier autant d'Alert Bay à Whitehorse que de Saint-Jean (T.-N.) à Vancouver.

L'hon. M. Martin: Cela ne répond pas à la question. A mon avis, le secrétaire parlementaire devrait laisser le ministre répondre aux questions et nous avancerions beaucoup plus rapidement.

M. Garland: En effet. Il serait intéressant, avec l'autorisation de l'honorable représentant du Yukon, de poser une autre question au ministre.

[L'hon. M. Dinsdale.]

Nous, du comité, aimons à être tenus au courant de ces questions. Sauf erreur, le gouvernement fédéral n'entame pas de négociations. Cet argent est destiné à des fins d'emprunt, n'est-ce pas?

L'hon. M. Dinsdale: Oui, monsieur le président, l'honorable représentant de Nipissing aborde la question d'une façon très logique. Bien sûr, ces programmes sont appliqués par les gouvernements respectifs des territoires. Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'argent est prêté au gouvernement territorial qui doit le rembourser, cela va de soi. Le gouvernement territorial administre le programme et, je l'ai déjà signalé, si l'honorable représentant désire obtenir les détails concernant les frais précis du programme, je me ferai un plaisir de les lui fournir. Je ne connais pas tous les détails du programme par cœur, mais je pourrais lui en donner une idée générale, s'il le désire.

M. Garland: Monsieur le président, je ne veux pas retarder le travail du comité. J'essayais simplement de comprendre quel montant de subvention ou d'aide est fourni. Par exemple, quel est le taux d'intérêt exigé sur les fonds avancés?

L'hon. M. Dinsdale: Le taux d'intérêt est le taux courant d'intérêt plus le coût de financement de l'emprunt, ce qui porte le taux dans les Territoires à environ 7½ p. 100.

M. Garland: Des fonds de l'État sont offerts dans les territoires.

L'hon. M. Dinsdale: Oui.

(Le crédit est adopté.)

M. le président suppléant: Voilà qui termine l'examen des crédits supplémentaires du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Nous passons maintenant à l'étude des crédits supplémentaires du ministère des Travaux publics.

L'hon. M. Pickersgill: Où est le ministre?

L'hon. M. Churchill: Le ministre a dû s'absenter, mais je le remplace et je sais que l'opposition officielle m'assurera sa collaboration.

L'hon. M. Pickersgill: Est-ce que le secrétaire parlementaire est présent?

L'hon. M. Churchill: Il est à l'hôpital, je crois.

M. Thrasher: Il est très malade à la suite d'un accident.

M. le président suppléant: Le comité va maintenant examiner le crédit n° 655.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Édifices publics—Construction et services—Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat